



Requete concernant une rectification suite erreur de frappe

Par **mimi**, le **01/06/2012 à 16:29**

Bonjour, rn je voudrais savoir quelles sont des démarches a suivre quand on recoit un courrier de la part d un avocat, en expliquant que la requete qui était déposer un an avant et concernant une rectification au niveau de frappe de la part du tribunal: rnalors ma question est ce l'avocat me devait les honoraires sachant que j'ai payé ces honoraires du jugement (requete : rectification au niveau de la frappe) rnsi non je dois aussi payé l'huissier si oui combien je dois payé si j'accepte que mon avocat assiste a l'audiencernje vous remercie de votre comprehensionrnmina